



Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite Section des Côtes d'Armor

La Lettre d'information N°8 – Janvier 2025

ÉDITORIAL

Mes chers compagnons,



En ce début d'année, plein d'incertitudes sur de nombreux plans, notre compagnonnage s'avère encore plus important pour accompagner notre jeunesse et plus globalement la société dans son évolution en nous appuyant sur les valeurs de notre ordre et de notre association « Honneur, Solidarité, Mémoire ». Après la belle manifestation du 8 novembre dernier portée par Annie Le Coz autour de l'anniversaire de la libération, nous travaillons à décliner des actions vers la jeunesse sur nos territoires en nous appuyant sur nos relations avec l'Éducation Nationale (notamment les classes « défense »). Dans la même veine, notre amie Jacqueline Carré a pu accompagner des élèves du collège d'Hillion qui pendant plusieurs années ont travaillé sur le destin tragique d'enfants juifs de Saint-Brieuc entre 1940 et 1944 avec en point d'orgue une montée sur scène au Zénith de Caen lors d'un concert de CALOJERO.

Au-delà de l'implication de certains d'entre nous au sein de la Fondation Un Avenir Ensemble, notre comité souhaite réfléchir à la meilleure façon d'accompagner des jeunes scolarisés dans les établissements professionnels (lycées, CFA...). Un groupe de travail dédié va être lancé. Nous planifions aussi des événements de convivialité (après les galettes de début d'année sur les territoires). Dans ce numéro, vous trouverez comme d'habitude des informations sur des sujets variés : Charles Le Tertre, grand connaisseur du Brésil, partage, avec vous, sa passion pour les ex voto, Geneviève LE LOUARN nous permet de suivre le deuxième épisode de sa série consacrée à la vie du costarmoricaïn Harel de la Noë.

Notre association et sa section continuent leur vie : nous avons pu accueillir plusieurs nouveaux compagnons au cours du trimestre passé lors de la remise de leur médaille, qu'ils soient les bienvenus. J'ai eu l'honneur de vous représenter lors de l'assemblée générale de fin novembre 2024 à Paris au cours de laquelle notre grand maître a rappelé l'importance de la contribution de notre ordre à la revitalisation nécessaire de la citoyenneté. Nous sommes tous invités à nous réunir lors du congrès de LYON en juin prochain dont le thème sera justement « l'engagement dans la cité ». Côté comité, Françoise JOUAN, notre secrétaire, élue en juin, nous a fait part de sa décision de quitter notre gouvernance à laquelle elle a largement contribué pendant de nombreuses années. Qu'elle soit ici remerciée de son engagement au service de notre collectif. Christine ADAMY a bien voulu reprendre cette tâche à laquelle elle se consacre déjà.

Bien évidemment vos contributions à ce périodique sont plus que bienvenues. Grâce à notre nouvelle rubrique « le coin des compagnons », n'hésitez donc pas à partager avec nous les informations qui vous paraissent pertinentes mais aussi à nous proposer des sujets d'articles. Je suis persuadé que vous apprécierez cette nouvelle lettre préparée par notre comité de rédaction et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour notre assemblée générale du 22 mai 2025 à Guingamp dans l'écrin magnifique de la « SALLE DE CONFÉRENCE DE L'ARMOR à L'ARGOAT ». Amicalement, **Gérard LE BIHAN**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANMONM DES CÔTES D'ARMOR



JEUDI 22 MAI 2025
GUINGAMP
Salle de conférence
« De l'Armor à l'Argoat »
Guingamp Paimpol Agglomération
Rue de la trinité



Le coin du webmestre

Le site de notre Ordre est désormais opérationnel. Il subsiste encore quelques bogues qui sont concomitants aux applications informatiques, et qui seront résolus au fil de l'eau.

Chaque membre de la section ANMONM 22 accède à son espace personnel sur le site national en cliquant sur le lien suivant (https://www.anmonm.org/?langue_selected=fr). Sur la page d'accueil sélectionnez la rubrique « **Espace membres** ». Vous y trouverez votre profil et informations, ainsi que les reçus fiscaux afférents à vos dons et cotisations, une messagerie, les informations sur l'ensemble de nos compagnons et beaucoup d'autres choses. Outre l'accès au site national, notre espace regroupe de nombreuses informations telles qu'une photothèque, les lettres trimestrielles, les actualités de la section, les événements prévus. **Christian MARCHIONINI**



L'ANMONM 22 EN MISSION MÉMORIELLE AUPRÈS DES JEUNES

par Geneviève Le Louarn (GLL) et Annie Le Coz (ALC)

GLL : J'ai assisté le 8 novembre 2024 à la rencontre mémorielle qui s'est déroulée à l'espace La Griffie à Saint-Brieuc et j'ai trouvé cette initiative si formidable que j'ai voulu interviewer notre compagnon Annie Le Coz qui a beaucoup contribué à la réussite de ce projet. Formidable expérience concrète car cela allait bien au-delà des simples et banals effets de langage en rendant ces jeunes véritables acteurs de leur citoyenneté. Pouvez-vous me raconter comment ce projet est né ?

ALC : Simplement par la rencontre avec Madame Pateau, professeur de musique de la classe défense du collège Racine de Saint-Brieuc, par l'écho qu'ont donné les médias du 80^e anniversaire du débarquement de Normandie et par la coopération avec l'AMCdG dont le président est notre compagnon M Urvoy.

GLL : Pourquoi cet abord musical ?

ALC : Anticipant que le couronnement de cette action serait une représentation en public, la musique était le fil conducteur idéal ; la motivation des efforts de la classe était trouvée.

GLC : Vous disiez tout à l'heure que vous avez rencontré plusieurs professeurs.

ALC : la première étape était de convaincre la principale du collège, Madame Duclos : son accord et son soutien tout au long de cette action ont été essentiels à sa réussite. La rencontre avec les autres professeurs s'est faite ensuite. Un abord pluri disciplinaire et une action s'inscrivant dans le temps étaient requises pour que les jeunes s'imprègnent bien de ce passé mémoriel.

GLL : Pouvez-vous préciser ces étapes ?

ALC : Le travail historique proprement dit a été confié au professeur d'histoire. Cela a été d'autant plus aisé que la 2^{de} guerre mondiale est inscrite au programme pour le brevet. L'apprentissage de chants patriotiques est venu s'ajouter à la découverte des premières notes de la 5^e de Beethoven annonçant les émissions de la BBC « les Français parlent aux Français ». La confection des cocardes tricolores en feutrine à partir d'un bleuet, d'un coquelicot et d'une marguerite, simples fleurs des champs poussant sur les lieux d'affrontement ont nécessité plusieurs séances de travaux manuels pour réaliser ce logo de la classe défense. La coordination des gestes quand il fallait battre les rythmes beethovéniens entre chaque message de la BBC a exigé tout un travail de coordination et de motricité fine. La préparation de 4 panneaux d'exposition a été l'occasion de revoir des notions de géométrie, de calligraphie, d'organisation de l'espace et les règles élémentaires d'un travail collectif. Enfin il avait été décidé que les élèves seraient les présentateurs de leur travail; il fallait donc apprendre à parler en public et s'exercer: articulation, diction à voix haute, respect de la ponctuation, placement de la voix et posture corporelle ont fait l'objet de plusieurs essais.

GLL : Avez-vous rencontré des difficultés ?

ALC : Quelques petites difficultés comme dans toute entreprise, vite estompées par le plaisir de transmettre un pan de notre histoire à ces élèves de 3^e qui ont montré de l'entrain, de la joie et de la vivacité.

GLL : J'ai été témoin de ce que cette action a permis chez un jeune qui ne participait pas beaucoup ; m'étant rapprochée, j'ai vu que son professeur essayait de le motiver pour lire en public comme les autres, un petit texte ; je l'ai un peu encouragé et le garçon y est allé. Quand il est revenu il avait l'air heureux, heureux d'avoir dépassé son tract. Mais ce n'était rien par rapport à sa joie quand il a reçu son diplôme de participation avec les félicitations du président : un petit pas certes mais qui lui a montré qu'il était digne du regard des autres, comme ses camarades.

ALC : J'ai peu de choses à rajouter à cette magnifique anecdote que j'ignorais mais qui prouve bien qu'il faut savoir aller chercher les plus fragiles là où ils sont et les soutenir avec empathie, pour les aider à franchir peu à peu les étapes les amenant à prendre confiance en eux.

L'ONM 22 et les professeurs peuvent se réjouir de ce que ces jeunes se souviendront longtemps de cet épisode de notre Histoire collective, car ils l'ont découvert de manière active, étalée dans le temps et par différentes formes d'expression.



Le coin des compagnons

La Croix-Rouge française est l'une des 191 sociétés nationales du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, né au milieu du 19^e siècle, qui comprend également deux organes internationaux basés à Genève: le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) et la FICR (Fédération Internationale de la Croix-Rouge). C'est Henry Dunant, citoyen suisse, qui, découvrant en 1859 les atrocités de la bataille de Solferino organisa, spontanément et sans distinction, des secours aux soldats blessés franco-piémontais et autrichiens.



Henry DUNANT (1828-1910)

En 1862, il publia «Un souvenir de Solferino» et émit les idées qui serviront de base à la 1^{re} Convention de Genève du 22 août 1864, le Droit international humanitaire était né. En 1863 il créa avec quatre autres genevois «le Comité international et permanent de secours aux blessés militaires» qui deviendra le CICR en 1876. Un signe distinctif fut adopté comme emblème protecteur: la croix-rouge sur fond blanc (couleurs inversées du drapeau suisse). Plus tard, les différentes Conventions de Genève adapteront les traités, notamment en protection des populations civiles victimes des guerres en 1949. La FICR coordonne les actions des sociétés nationales et intervient en cas de catastrophe.



Intervention à Mayotte

La Croix-Rouge française voit le jour le 25 mai 1864 sous le nom de «Société de secours aux blessés militaires (SSBM)». Deux branches naissent de l'engagement des femmes et des besoins de formation sanitaire après la guerre de 1870: l'Association des Dames de France (ADM) en 1879 et l'Union des Femmes de France (UFF) en 1881, facilitant les aides en cas d'épidémies, d'incendies ou de catastrophes et ce, dès leur création. Le 12 décembre 1908, les sociétés de la Croix-Rouge française sont autorisées à prêter leur concours en cas de « calamité publique ». Auxiliaire des Pouvoirs publics, la Croix-Rouge française est une organisation humanitaire impartiale, neutre et indépendante. Elle exerce son activité conformément aux principes et valeurs du Mouvement. Son siège est actuellement basé à Montrouge (banlieue parisienne).

Dans le département des Côtes du Nord, le premier Comité de secours aux blessés militaires fut créé à Saint-Brieuc en 1887, les réunions avaient lieu à l'Hôtel de Ville. Un registre manuscrit et relié des Comptes-rendus du Comité de Saint-Brieuc, composé de deux tomes (1887 à 1960), a été déposé aux Archives départementales en 2024. La Délégation Croix-Rouge des Côtes d'Armor est composée de 11 antennes qui œuvrent dans le social, le secourisme et l'urgence.

Maryannick GEFFROY

LOUIS HAREL de LA NOË (1852-1931), cet illustre briochin inconnu

Sa vie, ses œuvres en six épisodes et un épilogue

Épisode 2 : Dans les grandes écoles parisiennes

Le choix pour la meilleure formation s'impose: intégrer la très prestigieuse et scientifique ! école Polytechnique. F. Bienvenue et L. Harel sont reçus tous deux en Juin 1870. Las ! le 19 juillet la France déclare la guerre à la Prusse.



École des Ponts et Chaussées
Promotion 1872-1875
Médaille: Louis Harel de la
Noë, au-dessus: Fulgence
Bienvenue

À Bordeaux où le gouvernement de la défense nationale est replié, Harel s'engage le 29 décembre, comme sous-lieutenant volontaire dans l'artillerie. Cette démonstration par le jeune homme du sens du service public marque le caractère du personnage. Le 15 février 1871, l'armistice devrait permettre la réouverture de l'école à Paris, prévue le 15 mars et... le 18, la révolte des Fédérés marque le début de la Commune; les élèves sont renvoyés chez eux. Le calme revenu, le second Empire s'est effondré et ils intègrent en mai l'X.

Le cursus est raccourci et le 1^{er} novembre, 1872 ils intègrent pour trois ans l'École des Ponts et Chaussées, une des plus anciennes écoles d'ingénieurs du monde créée en 1747. Bienvenue rentre 5^{ème} sur 18, Harel 11^{ème}. Curieusement l'élève Harel, parfait précédemment, décroche sans que l'on en sache les raisons. Il sort péniblement 17^{ème}. Le parallélisme des parcours des deux Bretons s'arrête là...



Louis Harel de la Noë à l'École Polytechnique
promotion 1870-1872

Cependant, l'influence de Léonce Reynaud, directeur de l'école et auteur d'un traité d'architecture ET d'Histoire de l'art -ouvrage pionnier publié en 1850- a été fondamentale pour l'élève qui appliquera, tout au long de sa carrière les principes du lien entre « la beauté et le convenable ». C'est-à-dire faire que **l'Utile soit Beau**.

A suivre ... **Geneviève LE LOUARN**

Une galette « culturelle » à Saint-Brieuc

Une quarantaine de compagnons étaient réunis le 23 janvier à la maison Saint-Yves de Saint-Brieuc à l'occasion de la traditionnelle « galette des rois » qui a été cette année précédée de deux épisodes « culturels ». Dans un premier temps, les participants ont découvert l'étonnante exposition d'ex-voto anatomiques brésiliens de la collection de notre compagnon Charles Le tertre qui nous a expliqué leur valeur symbolique. Ces ex-voto traduisent les souffrances des croyants qui s'en remettent à Dieu dans une foi naïve en espérant être soulagés de leurs maux. La mise en place par thème, très éthérée, dénote un goût subtil. Une carte du Brésil très claire nous a permis de mieux situer cette région pauvre qu'est le Nordeste du Brésil d'où proviennent ces ex-voto.



Ensuite ce fut la visite de la Chapelle Saint-Yves, monument historique remarquable de Saint-Brieuc et de la crypte. Notre groupe découvrait avec un guide les principaux éléments caractéristiques de cette chapelle, ancien séminaire érigé à partir de 1927 par l'architecte Le Fort, qui a su faire se côtoyer dans une magnifique harmonie, l'art celtique et l'art déco que nous avons retrouvés tout au long de notre visite, déclinés au niveau du béton, des fresques, des mosaïques, des menuiseries, des carrelages, et de la ferronnerie. Rien que des formes géométriques, le rond symbolisant le ciel, et le carré le monde terrestre, rien de figuratif, mais aussi des triskells, spirales, trèfles, clins d'œil au monde celtique. Un régal, un festin pour nos yeux émerveillés dans la douce atmosphère de la chapelle toute colorée de rose, d'ocre, véritable joyau, bénéficiant d'un éclairage sublime au travers de grands vitraux d'une hauteur impressionnante.

Tout émus de la découverte de ces merveilles, il était l'heure de nous retrouver dans une salle décorée aux couleurs de l'ONM par Annie Le Coz, Sylvie et Renaud Rhim. Une douce musique accompagnait ce moment de détente et d'amitié au cours duquel nous avons partagé la galette servie tiède et c'est seulement la nuit qui nous a obligé à nous séparer. **Annie LE COZ**

Une galette « technologique » à Lannion



C'est au sein de la Maison des Entreprises dans l'Espace Corinne Erhel à Lannion, qu'une quinzaine de compagnons a dégusté quelques galettes fort appréciées.

Notre président Gérard Le Bihan, nous a brossé l'histoire du lieu et sa renaissance au service des entreprises trégoroises de télécommunications, cybersécurité, de fibre optique, ... Notre compagnon Estelle Keraval, directrice de technopole et « locale de l'étape », a expliqué la dynamique collective d'accompagnement des entreprises au sein de ce bâtiment. Bien que très amicale, la réunion fut aussi studieuse avec la présentation de notre site Internet, comment utiliser son espace adhérent et consulter, télécharger des documents et images.

Christian MARCHIONINI

Nous étions présents

Notre section était représentée lors des nombreuses manifestations patriotiques et commémoratives de ces derniers mois. Les images et compte-rendus sont repris sur notre [Site Internet ANMONM 22](#).

- * **Cérémonie du 11 novembre et réception par le nouveau préfet des membres de notre comité**
- * **Remise des Mariannes à la Préfecture**
- * **Cérémonies des vœux à Saint-Brieuc, Lannion**
- * **Cérémonie de la Sainte Geneviève, patronne de la Gendarmerie, à la mairie de Saint-Brieuc**



Agenda de la section

- * **Assemblée générale de notre section le 22 mai à Guingamp**
- * **Réunion du comité de section le 2 avril 2025 à Bégard**



Revue de l'ANMONM 22 à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite des Côtes d'Armor

Directeur de la publication : Gérard LE BIHAN

Rédactrice en chef : Annie LE COZ - Conception : Christian MARCHIONINI

La revue de l'ANMONM 22 est éditée par la section ANMONM des Côtes d'Armor

7, rue du Mouton Blanc - 22300 - LANNION